

Dispositifs sportifs

Aménagement Horaires

Et

Sport-Etudes



Deux dispositifs pour rendre compatible les formations sportives et scolaires et contribuer à la réussite dans les deux domaines.

➔ AMENAGEMENT HORAIRE :

Ce dispositif propose un aménagement de la scolarité permettant de concilier un double cursus scolaire et sportif dans le cadre d'une pratique sportive avec un club conventionné.

Public concerné :

Elèves du secteur uniquement avec un bon niveau de pratique et licencié obligatoirement dans un club partenaire du lycée.

Procédure d'admission :

Demande à formuler auprès du club et à préciser lors de l'inscription au lycée. Pas de dossier à compléter. Pas d'affectation dérogatoire.

➔ SPORT-ETUDES :

Le dispositif sport-études propose un aménagement de la scolarité permettant de concilier un double cursus scolaire et sportif. Un allègement horaire peut être prévu à l'emploi du temps.

Public concerné (avec document requis) : élèves inscrits sur les listes du ministère des sports (identifiant PSQS), élèves des structures d'entraînement d'un parcours de performance fédéral (attestation admission structure), élèves de hauts potentiels territoriaux (attestation DTN), élèves d'un bon niveau sportif licencié en club (attestation ligue régionale)

Procédure d'admission : Dossier à compléter par la famille et à déposer dans le collège d'origine avec une attestation de niveau sportifs et les bulletins scolaires. Affectation dérogatoire dans la limite de la capacité d'accueil.

➔ CRENEAUX D'ENTRAINEMENT DISPONIBLES

- Mardi 16h-18h
- Mercredi 13h-18h
- Jeudi 16h-18h

OBJECTIFS

Rendre compatible les formations sportives et scolaires au plus près des potentialités et des charges d'entraînement des élèves sportifs.

FORMATIONS

Toutes les formations pré-bac sont compatibles avec les dispositifs sportifs : 2nde GT, bac général, bac technologiques (STI2D, STMG). Certains BTS sont également compatibles.

POURSUITE D'ÉTUDES

Toutes les poursuites d'études sont possibles en fonction du baccalauréat choisi. Les élèves sportifs de haut niveau (ESHN) peuvent bénéficier d'un aménagement de leur cursus post-bac.

- CPGE
- Licence
- BUT
- BTS

SPORTS ET CLUBS PARTENAIRES



UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL PAR LE LYCEE ET LES CLUBS

PROXIMITE

Structures d'entraînement proches du lycée et accessibles à pied

SUIVI

Bilan régulier et à chaque fin de trimestre avec les clubs

SOUTIEN

En cas de besoin, mise en place de soutien y compris sur le temps d'internat

HEBERGEMENT

Internat de 138 places (filles et garçons) ouvert dès le dimanche soir

Nous contacter :

Lycée Jean-Baptiste de Baudre

5, allée Pomarède - 47000 AGEN - 05 53 77 56 00 - ce.0470003y@ac-bordeaux.fr

LES  DU LYCÉE JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE

Vous bénéficiez d'un environnement favorable avec :

- De nombreux équipements sportifs au lycée et à proximité
- Un suivi scolaire et sportif rapproché avec des équipes disponibles

 D'INFOS
SUR NOTRE
SITE

